

Actions REPowerEU

MAI 2022

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a considérablement perturbé les marchés européens et mondiaux de l'énergie. L'Europe doit mettre un terme à sa dépendance à l'égard d'un partenaire aussi peu fiable. **REPowerEU** est le projet de la Commission européenne visant à mettre fin à la dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles en provenance de Russie. REPowerEU est un plan visant à **économiser l'énergie, à produire de l'énergie propre et à diversifier nos approvisionnements énergétiques**. Il s'appuie sur des mesures financières et juridiques visant à construire les nouvelles infrastructures et systèmes énergétiques dont l'Europe a besoin.



ÉCONOMIE

Chaque citoyen, chaque entreprise et chaque organisation peut économiser de l'énergie. Des changements de comportement modestes peuvent faire une différence importante, si nous nous engageons tous en faveur de ces changements. Des mesures d'urgence en cas d'interruption de l'approvisionnement seront également nécessaires.



DIVERSIFICATION

L'UE collabore avec ses partenaires internationaux pour trouver d'autres sources d'approvisionnement énergétique. À court terme, nous avons besoin d'autres sources d'approvisionnement en gaz, en pétrole et en charbon aussi rapidement que possible et, dans une perspective d'avenir, nous aurons également besoin d'hydrogène renouvelable.



ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION VERS UNE ÉNERGIE PROPRE

Les énergies renouvelables sont l'énergie la moins chère et la plus propre disponible et elles peuvent être produites sur le marché intérieur, ce qui diminue nos importations d'énergie. **REPowerEU** accélérera la transition écologique et stimulera des investissements massifs dans les énergies renouvelables. Nous devons également permettre à l'industrie et aux transports de remplacer plus rapidement les combustibles fossiles afin de réduire les émissions et les dépendances.



INVESTISSEMENTS ET RÉFORMES

Des investissements supplémentaires de 210 milliards d'EUR sont nécessaires d'ici à 2027 pour nous défaire de notre dépendance par rapport aux importations de combustibles fossiles russes, qui coûte actuellement près de 100 milliards d'EUR par an aux contribuables européens. La Commission propose que les États membres élaborent des plans **REPowerEU** nationaux pour mettre en œuvre ces nouvelles priorités.

MESURES À COURT TERME



- **Achats communs de gaz, de GNL et d'hydrogène par l'intermédiaire de la plateforme énergétique de l'UE** pour tous les États membres qui souhaitent y participer, ainsi que pour l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie et les Balkans occidentaux
 - **Nouveaux partenariats énergétiques** avec des fournisseurs fiables, y compris la coopération future en matière d'énergies renouvelables et de gaz à faible teneur en carbone
 - **Déploiement rapide de projets photovoltaïques et éoliens** combiné au déploiement de l'hydrogène renouvelable afin de réduire de 50 milliards de m³ environ les importations de gaz
 - **Augmentation de la production de biométhane** afin de réduire de 17 milliards de m³ les importations de gaz
-
- Approbation des premiers **projets dans le domaine de l'hydrogène à l'échelle de l'UE** d'ici l'été
 - Une **communication de l'UE sur les économies d'énergie** contenant des recommandations sur la manière dont les citoyens et les entreprises peuvent réduire d'environ 13 milliards de m³ les importations de gaz
 - **Remplissage des installations de stockage de gaz** jusqu'à 80 % de leur capacité d'ici au 1er novembre 2022
 - **Plans coordonnés de l'UE en matière de réduction de la demande** en cas de rupture de l'approvisionnement en gaz



MESURES À MOYEN TERME À EXÉCUTER AVANT 2027



- **Nouveaux plans REPowerEU nationaux au titre du Fonds pour la reprise et la résilience modifié** — pour soutenir les investissements et les réformes pour un montant de 300 milliards d'EUR
 - **Stimuler la décarbonation industrielle** grâce à des projets bénéficiant de financements anticipés pour un montant d'environ 3 milliards d'EUR au titre du Fonds pour l'innovation
 - **Nouvelle législation et recommandations concernant l'accélération de l'octroi de permis pour les projets liés aux énergies renouvelables** en particulier dans des «zones propices au déploiement des énergies renouvelables» spécifiques présentant des risques faibles pour l'environnement.
 - **Investissements dans un réseau intégré et adapté d'infrastructures gazières et électriques**
 - Ambition accrue en matière d'**économies d'énergie en relevant l'objectif d'efficacité énergétique à l'échelle de l'UE de 9 % à 13 % à l'horizon 2030**
-
- **Faire passer de 40 % à 45 % l'objectif de l'UE à l'horizon 2030 en matière d'énergies renouvelables**
 - **Nouvelles propositions de l'UE** visant à garantir l'accès de l'industrie aux matières premières critiques
 - Mesures réglementaires visant à **accroître l'efficacité énergétique dans le secteur des transports**
 - **Une initiative «Accélérateur Hydrogène»** pour porter la capacité de fabrication d'électrolyseurs à 17,5 GW d'ici 2025 afin d'alimenter l'industrie de l'UE avec une production domestique de 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable
 - **Un cadre réglementaire moderne pour l'hydrogène**

